



France: Explosion mortelle dans une usine de traitement des déchets nucléaires

Par [Antoine Lerougetel](#)

Mondialisation.ca, 15 septembre 2011

[wsws.org](#) 15 septembre 2011

Région : [L'Europe](#)

Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Une explosion à l'usine de traitement des déchets nucléaires de Marcoule dans le sud de la France a provoqué lundi matin à 11h45 la mort d'un travailleur et en a blessé quatre autres, dont un grièvement. L'explosion a été provoquée par un incendie à proximité d'un four sur le site de traitement et de conditionnement des déchets radioactifs, Centraco. Les matériaux traités auraient un faible niveau de radioactivité.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur Pierre-Henry Brandet a assuré qu'il n'y avait pas eu de fuite radioactive ni à l'intérieur ni à l'extérieur de l'usine et les responsables ont dit que c'était l'explosion qui était la cause de la mort du travailleur et non une exposition à la radioactivité.

Néanmoins, comme l'a fait remarquer le correspondant de la BBC sur les questions environnementales, Richard Blake, « Le programme nucléaire français n'a pas un bilan extraordinaire de transparence. » (Voir [French nuclear industry has repeated accidents](#))

Le site de Marcoule existe depuis 55 ans. Le centre de traitement Centraco y produit du combustible MOX qui contient du plutonium recyclé provenant des armes nucléaires. Le centre fonctionne depuis janvier 1999.

Le Nouvel Observateur a interviewé Thierry Charles, directeur de la Sécurité à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN.) Il écrit, «Les causes n'ont pas encore été clairement identifiées. Le four, cylindre dans lequel on place les métaux, tourne à l'électricité et est branché à un circuit d'eau de refroidissement. Pour qu'il explose, deux hypothèses : 'soit la présence dans les métaux à fondre d'un matériau incompatible,' indique Thierry Charles, 'soit une réaction entre le métal fondu et l'eau en cas de fuite dans le circuit de refroidissement'. »

Le patronat et les représentants du gouvernement ont dit que les risques pour le public étaient minimes. Un porte-parole d'EDF (Electricité de France) le propriétaire du site, a qualifié l'événement d' «accident industriel et non d'accident nucléaire. »

Suite à l'explosion de Marcoule, les actions d'EDF ont chuté de plus de 6 pour cent.

L'autorité de sûreté nucléaire (ASN) a reconnu que des fuites radioactives de bas niveau étaient possibles mais a exclu une contamination par l'air. On n'a pas distribué de cachets d'iode au personnel et les autorités n'ont placé aucune restriction d'accès au site et à ses environs.

La Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) a procédé à des tests sur le site à 16h lundi et a déclaré n'avoir trouvé aucune preuve de contamination radioactive.

Maryse Arditi, porte-parole de l'association France Nature Environnement qui surveille les risques nucléaires a tiré la sonnette d'alarme dans une interview avec 20 Minutes: « Il pourrait y avoir des rejets radioactifs, mais ceux-ci devraient rester faibles, au regard de l'activité de cette usine. Mais tout dépend ce qui était en train de brûler dans le four à ce moment-là... Nous savons par ailleurs que Centraco a déjà dégazé du tritium dans l'air. Par ailleurs Socodei s'est déjà fait remarquer par le passé, et a été rappelée à l'ordre plusieurs fois par l'autorité de sûreté nucléaire, pour un manque de rigueur. »

Les organisations écologistes ont fait part de leur scepticisme quant aux efforts faits par les responsables pour rassurer le public. Greenpeace a fait remarquer que Marcoule « n'est pris en compte ni dans l'audit des installations nucléaires françaises demandé par le gouvernement, ni dans les dernières inspections faites par l'Autorité de sûreté nucléaire. »

Du fait notamment de la tragédie encore en cours de l'accident nucléaire japonais de Fukushima, la viabilité de l'industrie nucléaire comme un moyen sûr de fournir de l'énergie est remise en question. Selon *Le Monde*, « Des « stress tests » ont été décidés après l'accident de Fukushima au Japon en mars, par le gouvernement français, pour les 58 tranches du parc national - ainsi que l'EPR en construction à Flamanville (Manche) -, mais aussi pour les usines de retraitement d'Areva et les laboratoires de recherche du CEA (Commissariat à l'énergie atomique). Dans le cadre de cet audit, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a pour mission de fournir des « premières conclusions » d'ici à fin 2011. EDF, exploitant historique des réacteurs français, doit rendre ses rapports à l'ASN mi-septembre. »

Depuis la catastrophe de Fukushima, Areva qui développe la génération future de réacteurs nucléaires est en train de mener une campagne publicitaire visant à rassurer le public sur la sécurité de l'énergie nucléaire..

L'énergie nucléaire fournit 75 pour cent des besoins énergétiques de la France, soit le pourcentage le plus élevé de tous les pays du monde. Contrairement à l'Allemagne, l'Italie et la Suisse qui ont promis de réduire ou d'éliminer progressivement leur recours à l'énergie nucléaire dans les années à venir, la France a annoncé en juin qu'elle investissait un milliard d'euros dans l'énergie nucléaire, y compris dans le financement de la recherche en matière de sécurité.

La source originale de cet article est wsws.org
Copyright © [Antoine Lerougetel](http://Antoine.Lerougetel), wsws.org, 2011

Articles Par : [Antoine Lerougetel](http://Antoine.Lerougetel)

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca